

Compte-rendu du Groupe Economie Verte
--

Saint Laurent des Vignes, le 23 avril 2015

Présents :

Mme Brigitte Allain – Députée de la Dordogne ; M. Abel Borde – Syndicat d'initiative Montaigne Gurson La Force ; Mme Flore Boyer – CRDA du Bergeracois ; Mme Maryse Brait – Déléguée de la Communauté de communes Montaigne Montravel et Gurson ; M. Francis Dufau – CFE-CGC ; M. Serge Fourcaud – Président du Pays du Grand Bergeracois ; M. René Canu-Monget – Rugby Club Vélinois ; M. Jean-claude Charbonnet – Conseil Départemental de la Dordogne ; Mme Emmanuelle Chignat – CRDA du Bergeracois ; Mme Christiane Genier – Comité d'animation du Vélinois ; Mme Céline Pirès – Ecopôle Périgord Aquitaine ; M. Jean-Louis Vergnat CFE-CGC ; Mme Fanny Monbouché – AgroBio Périgord ; M. Xavier Vanderhaegen – SMBGD ; Mme Claire Veaux – Association Les amis de la bastide de Molières ; M. François Queval – Pays du Grand Bergeracois.

Excusés :

M. Christophe Andrès – SyCoteB ; M. Georges Barberolle – association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne ; M. Gaëtan Brizard – Conseil départemental de la Dordogne ; M. Daniel Doillon – Mairie de Creysse ; M. Richard Chollon – Question de Culture ; M. Patrick Dumon – Mairie de Faux ; M. Gérard Lallemand – Office de tourisme du Pays d'Eymet ; Mme Caroline Lial – CCI Dordogne ; Mme Nicole Regamey – Mairie de Lolme ; Mme Yolande Smeets – Mairie de Saint Géry ; M. Alain Thibal-Maziat - SISTB

Rappel de l'ordre du jour :

- *Discussion sur une définition locale de l'Economie Verte*
- *Proposition de secteurs d'activités spécifique à étudier*
- *Implication du groupe pour connaitre ce secteur économique en Bergeracois*
- *Questions diverses*

Points à traiter	Éléments de la discussion	Décisions	Suivi
<i>Discussion sur une définition locale de l'Economie Verte</i>	<p>L'économie verte : 1ere définition rapide</p> <p><i>Hypothèse : De manière générale les activités économiques qui se développent tout en diminuant leur empreinte environnementale</i></p> <p>L'Economie Verte n'est pas défini par un label ou un cahier des charges.</p> <p>Il n'existe pas de cluster dédié à ce secteur économique en France, cela nécessite un réseau et une organisation, sur une certaine échelle géographique. L'Ecopôle tend à devenir un centre dédié au développement durable, dans ses trois composantes, économique, sociale et environnementale.</p> <p>Un cluster est différent d'une filière économique. Dans les deux cas, la principale difficulté est de faire travailler les acteurs locaux ensemble.</p>		

	<p>Par quelles entrées définir l'économie verte :</p> <p><u>Les professions (métiers « verts », métiers « verdissants ») et les types d'emploi (niveau de qualification, degré d'opportunité pour les personnes éloignés de l'emploi, degré d'évolution des gestes et des comportements professionnels).</u></p> <p>Evolution nécessaire des métiers, en particulier dans le bâtiment. Dans ce secteur, l'évolution de la Règlementation Thermique (RT 2012) impacte sur les pratiques.</p> <p>Métiers d'animation du territoire, de coordination des acteurs.</p> <p>Selon des études, 50 % des emplois nouveaux n'existent pas encore :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animateur « diagnostic économie verte » dans les entreprises. - Techniciens des sites naturels et des friches économiques à dépolluer. - Les métiers liés à la domotique - Les métiers du numérique. <p>Exemple de métier « vert » qui évolue : les ambassadeurs du tri. Ce métier, très spécialisé à la base, ont vocation à devenir polyvalent, donc à augmenter en compétence.</p> <p>De nombreuses formations pour des métiers ont ajouté un module « vert ». Selon le Groupe, ce sont parfois des modules légers par rapport à l'essentiel de la formation.</p> <p>Il est nécessaire de faire évoluer les formations. Toutefois, des pesanteurs pèsent dans certains systèmes éducatifs.</p> <p><u>Les secteurs d'activités :</u></p> <p>L'agriculture et la forêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nécessaire de dépasser les clivages entre Agriculture Biologique et agriculture conventionnelle. En effet, tous les agriculteurs sont impactés par l'enjeu de l'usage des phytosanitaires. - Développement, par exemple, de pratiques agro-écologiques, impulsées par la Loi d'Avenir pour Agriculture l'Alimentation et la Forêt, votée en 2015. - Le bois, ressource locale insuffisamment valorisée, potentiel de certaines essences forestières. <p>Secteurs ayant des potentiels de relocalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les circuits courts - L'économie circulaire <p>La logistique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calibrage des voiries en fonction de l'importance des flux. - Potentiel du site aéroportuaire pour une plateforme logistique. 		
--	--	--	--

	<p>Le numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils pour faire évoluer les modes de consommation. - La dématérialisation, en particulier pour les procédures administratives - La logistique, pour le regroupement des commandes par secteur géographique <p>Le tourisme vert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Potentiel pour valoriser les atouts du territoire. - Métiers : guide « vert », guide du patrimoine, etc. <p>Economie de la prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sites naturels à dépolluer. <p>Les collectivités locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le soutien aux circuits courts en agriculture. - Une politique d'achats responsable. - Le développement du co-voiturage : exemples de l'outil numérique interne aux chambres consulaires et de la politique départementale de déploiement d'aires de co-voiturage. <p><u>Les processus amenant les entreprises vers ce secteur économique :</u></p> <p><i>Hypothèses :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Création de nouvelles activités, autour de nouveaux métiers spécifiquement consacrés à l'environnement.</i> - <i>Développement d'activités existantes qui se transforment, en se « verdissant »</i> - <i>Développement d'activités, sans modification majeure de leur contenu.</i> <p>Exemples de moyens pour modifier des gestes ou des systèmes de production :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La prise en compte de l'empreinte écologique (outil de mesure de la pression d'une population sur les ressources naturelles) et du bilan carbone (outil de mesure des émissions de gaz à effet de serre). - La diminution du coût des « énergies grises » (la quantité d'énergie nécessaire au cycle de vie d'un matériau ou d'un produit), qui nécessite de la recherche & développement. - La protection de la biodiversité. - Le co-voiturage auprès des entreprises, pour limiter les déplacements <p>Sociétés engageant une démarche de Responsabilités Sociale de l'Entreprise (RSE). Ici, nous serions plutôt dans le cas d'activités existantes qui se transforment, en se verdissant.</p>		
<p><i>Proposition de secteurs d'activités spécifique à étudier</i></p>	<p>Au préalable, discussion sur les principaux secteurs d'activité du Bergeracois.</p> <p>Le champ d'études étant très vaste, il est proposé de la cibler les travaux du Groupe sur certains secteurs d'activité. Le choix peut s'effectuer en fonction de plusieurs critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poids important dans l'économie locale - Potentiels importants de développement pour l'économie verte. 	<p>Les secteurs à étudier en priorité sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agroalimentaire - Filière bois - Tourisme - Artisanat et BTP 	<p>F. Queval C. Pirès</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Degré de relocalisation ou non des emplois - Capacité à anticiper les évolutions de la filière. <p>Le secteur économique du « recyclage des déchets », transversal à tous ces thèmes et source de développement, peut être également étudié :</p> <ul style="list-style-type: none"> - certains déchets (ex. tissus, papier ...) peuvent être récupérés, triés et transformés sur le territoire pour une réutilisation en circuits courts. - Projet de collecte et de recyclage des couches (établissements d'accueil pour personnes âgées, centres hospitaliers, crèches ...). <p>La filière du bois est intéressante à étudier, de par son poids dans l'économie locale.</p> <p>Les secteurs d'activités pouvant être étudiés : Agroalimentaire, Tourisme, Artisanat et BTP, Administration et collectivités locales, Chimie verte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Administration et collectivités locales - Chimie verte - Recyclage 	
<p><i>Questions diverses</i></p>	<p><u>Opportunité pour le développement local de la voiture à hydrogène :</u></p> <p>Expériences de transports publics roulant avec cette énergie dans la Manche et à Dunkerque. Procédé de fabrication de l'hydrogène par méthanisation de végétaux. Le Sénat a publié récemment un rapport sur le sujet.</p> <p>Le Bergeracois peut être un territoire pour tester la faisabilité d'une flotte de véhicule utilisant une pile à hydrogène. Au préalable, il s'agirait de conduire une étude d'opportunité (fabrication, usage), à commander auprès d'un grand donneur d'ordre du secteur, par exemple Air Liquide ou Engie (ex GDF Suez).</p> <p>Les élus du territoire seraient-ils intéressés ?</p> <p>Le Pays peut potentiellement porter ce type d'étude, à la condition expresse qu'un maître d'ouvrage soit identifié au préalable pour la partie investissement.</p>	<p>Interroger la CAB sur le portage et le financement de l'étude dans le cadre de l'appel à projet Tepos.</p>	<p>F. Queval</p>

Prochaine réunion du Groupe économie Verte :
Mercredi 17 juin 2015 à 18h00